

Mesdames, Messieurs les Maires,

À la rentrée 2020-2021, le Département de l'Allier organisera, pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes les transports scolaires et interurbains. Ainsi, je vous informe que les nouveaux horaires du réseau de transports, valables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, sont consultables sur le site internet **[allier.fr/Transports](http://allier.fr/Transports)**.

De plus, je vous rappelle que la centrale téléphonique d'information et de réservation du réseau de l'Allier, joignable au **0 800 800 966** (appel gratuit), renseigne sur l'offre de transports collectifs existante dans le Département et gère les réservations sur les services de transports du réseau.

Enfin, je vous précise que depuis le 20 juillet la billettique Oûra est en service sur le réseau départemental. Cette carte de transport permet de voyager sur les réseaux partenaires. Elle est obligatoire pour les abonnés et les usagers bénéficiant d'un tarif réduit.

Le service Transports du Département (04.70.34.14.00 / [transports03@allier.fr](mailto:transports03@allier.fr)) reste à votre disposition pour de plus amples informations.